

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 avril 2017

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
38	30	34
Date de convocation		
29/03/2017		
Date d'affichage		
14/04/2017		

L'an 2017, le 3 avril à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de TERRANJOU s'est réuni à l'espace ABCD à Martigné-Briand, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Pierre COCHARD, Maire, en session ordinaire.

A été nommé secrétaire : M. Jean-Joël THOMAS

Présents :

M. BIGOT Gilles, M. BREMAUD Damien, Mme CHEVALLIER Sylvie, M. COCHARD Jean-Pierre, Mme DESVALLON Nathalie, M. DUVEAU Jean-Noël, Mme GAUFRETEAU Sylvaine, M. GOUBEAULT Jean-Pierre, M. HERSAN Guillaume, Mme HORTET Sylvie, Mme JOSELON Ingrid, M. LEBRETON David, Mme LEGUY Nadine, M. LEROY Sébastien, Mme MARTIN Christine, Mme MARTIN Maryvonne, Mme MENARD Isabelle, M. OGER Dominique, M. OUSACI Alain, M. PELLETIER Christophe, Mme RAIMBAULT Patricia, M. REMBAULT Emmanuel, Mme RICHARD Mauricette, M. ROCHAIS Alain, Mme ROCHER Ginette, M. ROUCHER Bertrand, M. ROULET Jean-Louis, M. SECHET Marc, M. SUIRE Alain, M. THOMAS Jean-Joël.

Absents excusés :

M. BRUAND Michel a donné pouvoir à M. ROULET Jean-Louis,
Mme DECOBERT Anne-Sophie,
M. EMERIAU Jacques a donné pouvoir à Mme Maryvonne MARTIN
Mme MORINEAU Anita a donné pouvoir à Mme Ginette ROCHER,
Mme LEDUC Nathalie a donné procuration à Mme Christine MARTIN

M. GASCHET Pierre,
Mme PAVIE Mélodie,
M. FARIA OLIVEIRA Joaquim,

2017-04-01

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2017

Mme ROCHER, Adjointe au Maire, présente les dossiers retenus par la commission « vie associative » avec une reconduction globale des subventions allouées en 2016, revalorisées de 1 %. D'autre part, certaines nouvelles demandes de subventions ou demandes exceptionnelles motivées, ont été retenues.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à main levée, à l'unanimité à l'exception de l'amicale des sapeurs-pompiers et de l'association loisirs animation pour lesquelles messieurs ROCHAIS et ROUCHER (Présidents de ces associations) n'ont participé ni aux débats ni aux votes avec un vote à la majorité (Pour : 32 voix, abstention : 0 voix, contre : 0 voix) pour chacune des subventions allouées à ces deux associations :

↳ **APPROUVE** les montants des subventions allouées aux associations pour l'année 2017 dans le tableau récapitulatif ci-après.

↳ **DECIDE** que les subventions seront versées sur présentation d'un dossier complet.

DEMANDE DE SUBVENTION 2017

NOM ASSOCIATION	MOTIVATIONS	MONTANT VALIDÉ
CHAVAGNES-LES-EAUX		
BIBLIOTHEQUE	Achats d'équipements, livres...	1 010 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Cotisations annuelle UDSP	115 €
ACSM CHAVAGNES	Homologation du terrain, soirée dansante...	600 €
CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT	Financer différents projets dans l'année	164 €
FSC BASKET		265 €
FOOTBALL CLUB DU LAYON	Entraînement, suivi, éveil, initiation au foot	265 €
FAMILLES RURALES	Gestion cantine, garderie, vacances scolaires	4 910 €
7 329 €		
MARTIGNE-BRIAND		
APEL	Carnaval 2017 des 2 écoles	100€ + 300€ de musiciens
ASSOCIATION DES VIGNERONS		306 €
ASSOCIATION FNACN		54 €
ASSOCIATION AFN		54 €
SOCIETE DE CHASSE		168 €
MESSAGERS DU LAYON		210 €
L UNION DES ANCIENS COMBATTANTS		179 €
ASSOCIATION DE L ATELIER DU VAU		104 €
AMICALE LAÏQUE	Financement activités école, matériels éducatifs, sorties...	530 €
ASSOCIATION SPORTIVE DE MARTIGNE BRIAND	Manifestation sportive	6 186 €
CLUB DE L'AGE D'OR	Sortie du mercredi après-midi	162 €
Loisirs Animation MB	Spectacle pyrotechnique, marchés de Noël	2420€ (dont 400€ pour le marché de Noël)
DONG DU SANG MB	Achat de 2 banderoles	404€ (dont 200€ de subvention exceptionnelle)
LA COUR DES MILLE ACTES	Décor	250 € (subvention exceptionnelle)
SOCIETE LA PAIX	Isolation extérieure, agrandissement du parking	167 €
ASSOCIATION MARTIGNE BRIAND JUMELAGES		
	Echanges culturelles	1er versement de 1100€ + un deuxième versement de 1100€ si les Italiens viennent
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Fonctionnement de l'Amicale	710 €
ASSOCIATION DES BIENFAITEURS DE L ECOLE SAINT GABRIEL	Catéchèse, réunions paroissiales...	1 500 €
LES AMIS DE LA MUSIQUE	Animations	593 €
16 597 €		
NOTRE DAME D'ALLENCON		
APE	Financement activités école, matériels éducatifs, sorties...	1 000 €
ASSOCIATION DE CHASSE L'ALLENCONNAISE	Journée nettoyage des abords des chemins communaux	202 €
SOCIETE L'UNION	160ème anniversaire	155€ (TAP) + 500€ pour anniversaire de la société = 655€
Entraide	Transports solidaires	103 €
LOISIRS ET CULTURE	Visite culturelle	243 €
2 203 €		
TERRANJOU		
GDON TERRANJOU	Plégages, raticides, répulsifs...	1 000 €
1 000 €		
HORS COMMUNE		
ADMR	Soins à domicile	2 058 €
FRIMOUSSES & GOMETTES	Achat d'un nouveau tapis adapté aux enfants	91 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	Aide à la recherche	105 €
SECOUR CATHOLIQUE	Urgence sociale, aide aux plus démunis	102 €
ENTRE LOIRE ET COTEAUX	Soins infirmiers à domicile	105 €
AFM TELETHON	Aide à la recherche	105 €
2 566 €		
		29 695 €

2017-04-02

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES OGEC POUR 2017

Mme ROCHER, Adjointe au Maire, rappelle à l'assemblée que les communes de Chavagnes les Eaux et de Martigné-Briand ont signé une convention avec les OGEC des écoles privées situées sur leur commune. Conformément à la législation en vigueur, le forfait communal/élève versé à l'OGEC est calculé en référence au coût moyen d'un élève scolarisé à l'école publique.

Au regard du compte administratif 2016 de la Commune de Martigné-Briand, il apparaît que les dépenses de fonctionnement s'établissent à 92 817,24 € pour l'école publique.

Le coût par enfant de l'école publique pour l'année 2015 est évalué comme suit :

- ↳ Ecole élémentaire : 364,95 €
- ↳ Ecole maternelle : 1 167,35 €

Au vu du coût par enfant exposé ci-dessus et des effectifs enregistrés à l'école privée Saint-Gabriel, pour les enfants domiciliés à Terranjou, il est proposé d'allouer une subvention d'un montant de 57 717,14 € pour l'année 2017.

Au regard du compte administratif 2016 de la Commune de Chavagnes les eaux, il apparaît que les dépenses de fonctionnement s'établissent à 57 867,36 € pour l'école publique.

Le coût moyen par enfant de l'école publique pour l'année 2016 est évalué à 535,81 €.

Au vu du coût par enfant exposé ci-dessus et des effectifs enregistrés à l'école privée, pour les enfants domiciliés à Terranjou, il est proposé d'allouer une subvention d'un montant de 51 973,57 € pour l'année 2017.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à main levée, à l'unanimité :

- ↳ **DECIDE** d'octroyer une subvention d'un montant de 57 717,14 € pour le financement des charges de fonctionnement de l'année 2016 pour l'OGEC de l'école privée Saint-Gabriel.
- ↳ **DECIDE** d'octroyer une subvention d'un montant de 51 973,57 € pour le financement des charges de fonctionnement de l'année 2016 pour l'OGEC de l'école privée Saint-Germain.

2017-04-03

COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET COMMUNE CHAVAGNES LES EAUX

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le compte de gestion 2016 retraçant les opérations budgétaires effectuées sur le Budget Commune de Chavagnes les Eaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

↳ **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2017-04-04

COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET COMMUNE MARTIGNE-BRIAND

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le compte de gestion 2016 retraçant les opérations budgétaires effectuées sur le Budget Commune de Martigné-Briand.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

↳ **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2017-04-05

COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET COMMUNE NOTRE DAME D'ALLENÇON

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le compte de gestion 2016 retraçant les opérations budgétaires effectuées sur le Budget Commune de Notre Dame d'Allençon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

↳ **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2017-04-06

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET COMMUNE CHAVAGNES LES EAUX

Considérant que Mme Ginette ROCHER, 1ère Adjointe, a été désignée pour présider la séance lors de l'approbation du Compte Administratif,

Considérant que M. Jean-Pierre COCHARD, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Ginette ROCHER pour le vote du Compte Administratif,
 Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
 Vu le compte de gestion de l'exercice 2016 dressé par le comptable,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

☞ **APPROUVE** le compte administratif dressé pour l'exercice 2016 par l'ordonnateur, lequel peut se résumer de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	574 843.86 €
Recettes	772 849.96 €
Excédent de l'exercice	198 006.10 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	140 108.91 €
Recettes	236 206.74 €
Excédent de l'exercice	96 097.83 €

2017-04-07	COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET COMMUNE MARTIGNE-BRIAND
-------------------	---

Considérant que Mme Ginette ROCHER, 1ère Adjointe, a été désignée pour présider la séance lors de l'approbation du Compte Administratif,
 Considérant que M. Jean-Pierre COCHARD, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Ginette ROCHER pour le vote du Compte Administratif,
 Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
 Vu le compte de gestion de l'exercice 2016 dressé par le comptable,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

☞ **APPROUVE** le compte administratif dressé pour l'exercice 2016 par l'ordonnateur, lequel peut se résumer de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 299 961.36 €
Recettes	1 602 562.39 €
Excédent de l'exercice	302 601.03 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	240 748.55 €
Recettes	87 480.08 €
Déficit de l'exercice	153 268.47 €

2017-04-08	COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET COMMUNE NOTRE DAME D'ALLENÇON
-------------------	---

Considérant que Mme Ginette ROCHER, 1ère Adjointe, a été désignée pour présider la séance lors de l'approbation du Compte Administratif,
 Considérant que M. Jean-Pierre COCHARD, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Ginette ROCHER pour le vote du Compte Administratif,
 Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
 Vu le compte de gestion de l'exercice 2016 dressé par le comptable,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

☞ **APPROUVE** le compte administratif dressé pour l'exercice 2016 par l'ordonnateur, lequel peut se résumer de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	370 430.29 €
Recettes	495 886.93 €
Excédent de l'exercice	125 456.64 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	119 952.64 €
Recettes	83 721.18 €
Déficit de l'exercice	36 231.46 €

2017-04-09

COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET ASSAINISSEMENT CHAVAGNES LES EAUX

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le compte de gestion 2016 retraçant les opérations budgétaires effectuées sur le Budget Assainissement de Chavagnes les Eaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

↳ **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2017-04-10

COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET ASSAINISSEMENT MARTIGNE-BRIAND

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le compte de gestion 2016 retraçant les opérations budgétaires effectuées sur le Budget Assainissement de Martigné-Briand.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

↳ **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2017-04-11

COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET ASSAINISSEMENT NOTRE DAME D'ALLENÇON

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le compte de gestion 2016 retraçant les opérations budgétaires effectuées sur le Budget Assainissement de Notre Dame d'Allençon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

↳ **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2017-04-12

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET ASSAINISSEMENT CHAVAGNES LES EAUX

Considérant que Mme Ginette ROCHER, 1ère Adjointe, a été désignée pour présider la séance lors de l'approbation du Compte Administratif,

Considérant que M. Jean-Pierre COCHARD, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Ginette ROCHER pour le vote du Compte Administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2016 dressé par le comptable,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

↳ **APPROUVE** le compte administratif dressé pour l'exercice 2016 par l'ordonnateur, lequel peut se résumer de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	76 859.66 €
Recettes	101 857.75 €
Excédent de l'exercice	24 998.09 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	63 740.13 €
Recettes	41 615.11 €
Déficit de l'exercice	22 125.02 €

2017-04-13

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET ASSAINISSEMENT MARTIGNE-BRIAND

Considérant que Mme Ginette ROCHER, 1ère Adjointe, a été désignée pour présider la séance lors de l'approbation du Compte Administratif,

Considérant que M. Jean-Pierre COCHARD, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Ginette ROCHER pour le vote du Compte Administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2016 dressé par le comptable,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

☞ **APPROUVE** le compte administratif dressé pour l'exercice 2016 par l'ordonnateur, lequel peut se résumer de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	156 180.79 €
Recettes	232 518.20 €
Excédent de l'exercice	76 337.41 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	92 231.61 €
Recettes	131 807.70 €
Excédent de l'exercice	39 576.09 €

2017-04-14	COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET ASSAINISSEMENT NOTRE DAME D'ALLENÇON
------------	--

Considérant que Mme Ginette ROCHER, 1ère Adjointe, a été désignée pour présider la séance lors de l'approbation du Compte Administratif,

Considérant que M. Jean-Pierre COCHARD, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Ginette ROCHER pour le vote du Compte Administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2016 dressé par le comptable,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

☞ **APPROUVE** le compte administratif dressé pour l'exercice 2016 par l'ordonnateur, lequel peut se résumer de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	14 073.08 €
Recettes	16 470.81 €
Excédent de l'exercice	2 397.73 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	32 320.98 €
Recettes	60 073.53 €
Déficit de l'exercice	27 752. €

2017-04-15	ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016 AU BUDGET PRIMITIF 2017 DE TERRANJOU
------------	---

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal, les résultats consolidés de l'exercice 2016 des trois budgets de l'assainissement qui seront affectés au budget primitif 2017 du service assainissement de Terranjou.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'en M 14, le résultat doit faire l'objet d'une affectation lors du vote du budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement,

Considérant que le résultat doit couvrir en priorité le besoin de financement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

☞ **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	324 480.67 €
Au compte 002 – section de fonctionnement	314 389.28 €
Au compte 1068 – section d'investissement	10 091.39 €

2017-04-16	COMMUNE – BUDGET PRIMITIF 2017
------------	---------------------------------------

Madame Maryvonne MARTIN, présente au Conseil Municipal, le projet de budget primitif 2017 de la commune.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction M 14,

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2017,

Vu les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'exercice 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée, à l'unanimité :

☞ **ADOPTE** dans son ensemble le budget primitif 2017 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- **Section de fonctionnement** : 4 161 435.09 €
- **Section d'investissement** : 1 945 652.50 €
- **TOTAL** : 6 107 087.59 €

2017-04-17

ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2017

Monsieur SECHET, présente au Conseil Municipal, le projet de budget primitif 2017 du service assainissement.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction M 14,

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2017,

Vu les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'exercice 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée, à l'unanimité :

☞ **ADOPTE** dans son ensemble le budget primitif 2017 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- **Section de fonctionnement** : 640 389.28 €
- **Section d'investissement** : 942 091.39 €
- **TOTAL** : 1 582 480.67 €

Le Maire,
M. Jean-Pierre COCHARD